

<p>Date de convocation : 20/09/2023</p>	<p>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</p> <p>COMMUNE DE DUNIERES</p> <p>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
--	---

Le vingt-cinq septembre deux mil vingt-trois à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Fabienne MANOHA, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Colette MORIN, Christophe MOULIN, Fanny MOURIER, Marie Laure OUDIN (en retard), Patricia SOUCHON, Robert VALLAT. (19)

Excusés : Nelly BEAULAIGUE, Emeline MOUNIER (pouvoir à C BROUSSARD), Éric PARRAT, Thierry SABOT (pouvoir à I MEYNET). (4)

Monsieur Cédric BROUSSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Tarif domiciliation des entreprises au coworking.

DCM 20230925-5

Catherine MARCON explique que la domiciliation d'entreprises est intéressante à proposer car elle permet de fixer des entreprises sur le territoire et d'y fixer leur siège social car toute demande de changement de siège est ensuite assez coûteuse. Elle explique que les entreprises reçoivent leur courrier au coworking, peuvent créer ainsi une adresse en Haute-Loire si elles sont sur un département proche et souhaitent, par exemple, afficher une proximité géographique avec leurs clients.

Elle informe qu'une demande d'agrément auprès de la Préfecture, est en cours.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Valide le tarif de 29 € / mois TTC pour une domiciliation d'entreprise à la Bobine Créative ;
- Autorise Monsieur Le Maire à entreprendre toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

AR Prefecture

043-214300873-20230925-DCM20230925_5-DE
Reçu le 11/10/2023

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,
Le Maire,

